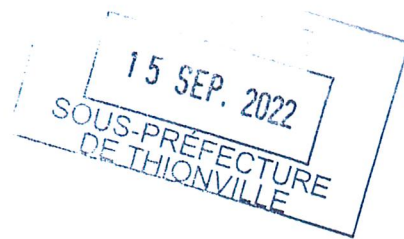




République Française
Département de la Moselle



DECISION 2022-75

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « travaux d'extension du multi-accueil Les Frimousses à Volmerange-les-Mines – lot n° 6 – plâtrerie – isolation – faux plafonds » est conclu le 12 septembre 2022 avec l'entreprise PLATRERIE CAMUS à 57970 ILLANGE, pour un montant de 22 900 € H.T.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 septembre 2022

Le Président
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le 14/09/2022 Le Président

Publiée le 14/09/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le 14/09/2022



Décisions | Publication sur le site de la CCCE, le 23 SEP. 2024

Communauté de Communes de Cattenom et Environs - 2, avenue du Général de Gaulle - 57570 CATTENOM
Tél : 03 82 82 05 60 - Fax : 03 82 55 42 75 - www.cce.fr